

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALENCIN
SÉANCE DU 6 AVRIL 2018**

L'an deux mil dix-huit le six du mois d'Avril, le Conseil Municipal de la Commune de Valencin, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie de Valencin, sous la présidence de Monsieur le Maire, Robert PARISSET.

Nombre de conseillers en exercice :	23	Date de convocation :	29/03/2018
Présents :	16	Date d'affichage :	29/03/2018
Votants :	19	Date de publication	10/04/2018

Présents : M Robert PARISSET – M Bernard JULLIEN – Mme Audrey JULLIEN – Mme Marie DALMAS M Christian TERSIGNI – M Pierre SERTIER – Mme Félicie CLAUDIN – Mme Annie-France ATTARD M Martial AUJOLAS – M Georges BERNARD – M Michel LAURENT – Mme Vanessa DEVAUX – M Jean FOULIER – Mme Maryline REVOLAT – M Christophe SOULIER – Mme Andrée VACHER

Absents : Mme Geneviève BEGOUEN-DEMEAUX – Mme Véronique CONTY – M Jean-Louis CIANFARANI donne procuration à Christophe SOULIER – M Patrick FARAULT donne procuration à M Robert PARISSET – Mme Katia GOMES donne procuration à Mme Marie DALMAS – M Philippe PORTAL – M François ARPAIA

Mme Andrée VACHER a été élue secrétaire, conformément à l'article L 2121-15 du Code Générale des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h05

Les membres du Conseil Municipal approuvent, à l'unanimité, le compte-rendu de la séance du 19 Mars 2018.

Suite à la démission de M Régis BONNOT, M le Maire installe le nouveau conseiller M Michel LAURENT.

N° 02	<u>Délibération n° 2018-022</u>	Décisions du Maire prises en vertu d'une délégation de l'article L2122-22 du CGCT
--------------	--	--

Monsieur le Maire rend compte de la décision 2018-004 prise en vertu de la délégation de l'article L2122-22 du CGCT

Décision n°2018-004 du 20 Mars 2018

Signature d'un avenant n°1 d'un montant de 5 974,00€ HT avec le groupement GUILLAUD TP/DUMAS TP dans le cadre du marché conclu pour la mise en séparatif du réseau d'assainissement sur la RD 53 en amont du DO3

Arrivée de Mme Geneviève BEGOUEN-DEMEAUX à 18h16.

Nombre de conseillers en exercice :	23	Date de convocation :	29/03/2018
Présents :	17	Date d'affichage :	29/03/2018
Votants :	20	Date de publication	10/04/2018

N° 03	Délibération n° 2018-023	BUDGET PRINCIPAL Adoption du Compte de Gestion du Trésorier - Exercice 2017
--------------	---------------------------------	--

Le Conseil Municipal

**PAR 19 Voix POUR
0 Voix CONTRE
1 Abstention (M Jean FOULIER)**

↓ **ADOpte le Compte de Gestion « budget communal » du trésorier pour l'exercice 2017 dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.**

**Par 17 Voix POUR
0 Voix CONTRE
1 Abstention (M Jean FOULIER)**

✚ **APPROUVE** le compte administratif 2017 qui se résume comme suit :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES/ DEFICIT	RECETTES/ EXCEDENT	DEPENSES/ DEFICIT	RECETTES/ EXCEDENT
Résultats reportés (*)	0.00	43 168,16	0.00	714 802,78
Opérations de l'exercice	1 428 377,12	1 712 505,87	1 269 350,20	542 420,83
Totaux	1 428 377,12	1 755 674,03	1 269 350,20	1 257 223,61
Résultat de clôture		327 296,91	12 126,59	
	Besoin de financement		12 126,59	
	Restes à réaliser		851 213,52	1 215 282,00
	Excédent de financement des Restes à réaliser		364 068,48	
	Excédent total de Financement			351 941,89

N° 05	Délibération n° 2018-025	BUDGET PRINCIPAL Affectation du résultat - Exercice 2017
--------------	---------------------------------	---

Le Conseil Municipal

par **19 Voix POUR**
0 Voix CONTRE
1 Abstention (M Jean FOULIER)

✚ **AFFECTE** les résultats de l'exercice 2017 comme suit :

- **Section d'investissement**
Dépenses :
001 : Solde d'exécution de la section reporté 12 126,59 €
Recettes :
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés 299 964,00 €
- **Section de fonctionnement**
Recettes
002 Excédent antérieur reporté fonctionnement 27 332,91 €

N° 06	Délibération n° 2018-026	BUDGET PRINCIPAL Vote des taux des trois taxes directes locales Exercice 2018
--------------	---------------------------------	---

Le Conseil Municipal

par **18 Voix POUR**
1 Voix CONTRE (M Jean FOULIER)
1 Abstention (Mme Vanessa DEVAUX)

- ✚ **DECIDE** de ne pas modifier les taux des contributions directes pour l'année 2018
- ✚ **FIXE** les taux d'imposition pour l'année 2018 comme suit :

-Taxe habitation : 14.08 %
-Taxe sur le foncier bâti : 17.71 %
-Taxe sur le foncier non bâti : 56.30 %

N° 07	Délibération n° 2018-027	BUDGET PRINCIPAL Vote du Budget Primitif Exercice 2018
-------	--------------------------	---

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal le budget primitif 2018 du budget de la Commune équilibré comme suit :

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
011 Charges à caractère général	633 888,58	
012 Charges de personnel	644 200,00	
022 Dépenses imprévues fonctionnement	40 154,00	
023 Virt à la section d'investissement	193 385,42	
65 Autres charges de gestion courante	176 346,00	
014 Atténuations de produits	13 600,00	
66 Charges financières	19 908,00	
67 Charges exceptionnelles	1 000,00	
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	12 398,00	
002 Excédent antérieur reporté fonction.		27 332,91
013 Atténuation des charges		46 957,00
70 Produits des services		125 360,09
73 Impôts et Taxes		1 196 638,00
74 Dotations et participations		305 193,00
75 Autres produits de gestion courante		23 980,00
77 Produits exceptionnels		9 419,00
TOTAL	1 734 880,00	1 734 880,00

INVESTISSEMENT	Dépenses		Recettes	
	RàR	nouveaux crédits	RàR	nouveaux crédits
16 Remboursements d'emprunts				
20 Immobilisations incorporelles	2 741,18	11 175,14		
204 Subventions d'équipement versées	37 711,60	118 780,00		
21 Immobilisations corporelles	89 790,99	1 516 160,00		
23 Immobilisations en cours	20 969,75			
040 Opérations d'ordre				12 398,00
041 Opérations patrimoniales		24 389,75		24 389,75
001 Solde d'exécution d'investis. Reporté		12 126,59		560 718,00
021 Virement de la section de fonctionnement				193 385,42
10 Dotations Fonds divers réserves				130 999,83
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé				299 964,00
13 Subventions d'investissement			176 000,00	168 391,00
16 Emprunt et dette assimilée		72 163,00	1 039 282,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus				480,00
TOTAL	51 213,52	1 754 794,48	1 215 282,00	1 390 726,00
		2 606 008,00	2 606 008,00	

Le Conseil Municipal

Par 19 Voix POUR
1 Voix CONTRE (M Jean FOULIER)
0 Abstention

✚ **ADOPTE** le budget primitif 2018 de la Commune.

N° 08	Délibération n° 2018-028	BUDGET SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT Adoption du Compte de Gestion du trésorier - Exercice 2017
--------------	---------------------------------	---

Le Conseil Municipal

par : 19 Voix POUR
0 Voix CONTRE
1 Abstention (M Jean FOULIER)

✚ **ADOPTE** le Compte de Gestion du service de l'assainissement du trésorier pour l'exercice 2017 dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif pour le même exercice.

N° 09	Délibération n° 2018-029	BUDGET ASSAINISSEMENT Adoption du Compte Administratif - Exercice 2017
--------------	---------------------------------	---

Le Conseil Municipal

par : 17 Voix POUR
0 Voix CONTRE
1 Abstention (M Jean FOULIER)

✚ **APPROUVE** le Compte Administratif 2017 qui se résume ainsi :

LIBELLE	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES/DEFICIT	RECETTES/EXCEDENT	DEPENSES/DEFICIT	RECETTES/EXCEDENT
Résultats reportés	0.00	108 036.03	0.00	422 848.84
Opérations de l'exercice	78 254,81	131 379,22	139 818,70	289 914,68
Totaux	78 254,81	239 415,25	139 818,70	712 763,52
Résultat de clôture		161 160,44		572 944,82
Excédent de financement			572 944,82	
Restes à réaliser			242 113,77	0.00
Besoin de financement des Restes à réaliser			242 113,77	
Excédent total de Financement			330 831,05	

N° 10	Délibération n° 2018-030	BUDGET ASSAINISSEMENT Affectation du résultat - Exercice 2017
--------------	---------------------------------	--

Le Conseil Municipal

par : 19 Voix POUR
1 Voix CONTRE (Jean FOULIER)
0 Abstention

✚ **AFFECTE** les résultats de l'exercice 2017 comme suit :

○ **Section d'investissement**

Recettes

001 : solde d'exécution antérieur reporté 572 944,82 €

1068 Excédents de fonctionnement capitalisés 0.00 €

○ **Section de fonctionnement**

Recettes

002 Résultat d'exploitation reporté 161 160,44 €

N° 11	Délibération n° 2018-031	BUDGET ASSAINISSEMENT Vote du Budget Primitif Exercice 2018
--------------	---------------------------------	--

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal le budget primitif 2018 du service de l'assainissement équilibré comme suit

EXPLOITATION	Dépenses	Recettes
011 Charges à caractère général	50 499,82	
012 Charges pers. et frais assimilés		
023 Virement à la section d'investissement	752 348,00	
042 Opérations d'ordre entre section	67 643,18	
65 Autres charges gestion courante		
66 Charges financières	16 000,00	
67 Titres annulés	10 000,00	
022 Dépenses imprévues	5 700,00	
002 Excédent antérieur reporté fonction.		161 160,44
042 Opérations d'ordre entre section		18 250,00
70 Ventes pro fab, prest serv, mar		209 000,56
74 Subventions d'exploitation		
75 Autres produits de gestion courante		
77 produit exceptionnel		513 780,00
TOTAL	902 191,00	902 191,00

INVESTISSEMENT	Dépenses		Recettes	
	RàR 2017	Nouveaux crédits	RàR 2017	Nouveaux crédits
020 Dépenses imprévues Invest		25 000,00		
16 Emprunts et dettes assimilées		79 600,00		
20 Frais d'études		101 920,74		
21 Immobilisations corporelles	242 113,77	412 271,49		
23 Immobilisations en cours		513 780,00		
001 Solde d'exécution d'investis. Reporté				572 944,82
021 Virement de la section de fonctionnement				752 348,00
040 Opérations d'ordre entre section		18 250,00		67 643,18
106 Dotations, Fonds divers et réserves				

13 Subventions d'investissement				
TOTAL	242 113,77	1 150 822,23	0.00	1 392 936,00
	1 392 936,00		1 392 936,00	

Le Conseil Municipal :

Par 19 Voix POUR
1 Voix CONTRE (M Jean FOULIER)
0 Abstention

✚ **ADOPTE** le budget primitif 2018 du service de l'assainissement détaillé ci-dessus.

N° 12	Délibération n° 2018-032	BUDGET EAU POTABLE Adoption du Compte de Gestion du trésorier - Exercice 2017
--------------	---------------------------------	--

Le Conseil Municipal,

Par 19 Voix POUR
0 Voix CONTRE
1 Abstention (M Jean FOULIER)

✚ **ADOPTE** le Compte de Gestion « budget eau » du trésorier pour l'exercice 2017 dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif pour le même exercice.

N° 13	Délibération n° 2018-033	BUDGET EAU POTABLE Adoption du Compte Administratif - Exercice 2017
--------------	---------------------------------	--

Le conseil Municipal,

Par 17 Voix POUR
0 Voix CONTRE
1 Abstention (M Jean FOULIER)

✚ **APPROUVE** le Compte Administratif 2017 qui se résume ainsi :

LIBELLE	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES/DEFICIT	RECETTES/EXCEDENT	DEPENSES/DEFICIT	RECETTES/EXCEDENT
Résultats reportés	0.00	0.00	0.00	303 646,06
Opérations de l'exercice	35 091,59	67 592,16	272 491,15	66 018,00
Totaux	35 091,59	67 592,16	272 491,15	369 664,06
Résultat de clôture		32 500,57		97 172,91
	Excédent de financement			97 172 91
	Restes à réaliser		3 000,00	0,00
	Besoin de financement des Restes à réaliser		3 000,00	
	Excédent total de Financement		94 172,91	

N° 14	Délibération n° 2018-034	BUDGET EAU POTABLE Affectation du résultat - Exercice 2017
--------------	---------------------------------	---

Le Conseil Municipal,

par 19 Voix POUR

0 Voix CONTRE
1 Abstention (M Jean FOULIER)

✚ **AFFECTE** les résultats de l'exercice 2017 comme suit :

○ **Section d'investissement**

Recettes :

001 : Solde d'exécution de la section d'investissement 97 172,91 €
 1068 Excédent de fonctionnement capitalisés 32 500,57 €

○ **Section de fonctionnement**

Recettes :

002 Résultat d'exploitation reporté : 0.00 €

N° 15	Délibération n° 2018-035	BUDGET EAU POTABLE Vote du Budget Primitif - Exercice 2018
--------------	---------------------------------	---

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal le budget primitif 2018 du service de l'eau potable équilibré comme suit

EXPLOITATION	Dépenses	Recettes
011 Charges à caractère général	24 399,48	
012 Charges pers. et frais assimilés		
022 Dépenses imprévues	2 500,00	
023 Virement à la section d'investissement	5 543,00	
66 Charges financières	6 520,00	
042 Opérations d'ordre entre section	29 837,52	500,00
70 Ventes pro fab, prest serv, mar		68 000,00
74 Subventions d'exploitation		
75 Autres produits de gestion courante		
77 Produits exceptionnels		300,00
TOTAL	68 800,00	68 800,00

INVESTISSEMENT	BP 2018			
	Dépenses		Recettes	
	RàR 2017	nouveaux crédits	RàR 2017	nouveaux crédits
001 résultat d'investissement reporté				97 172,91
040 Opérations d'ordre entre section		500,00		29 837,52
021 Virement de la section d'exploitation				
20 Immobilisation incorporelles		7 000,52		
21 Immobilisation corporelles	3 000,00	143 013,48		
23 Immobilisations en cours				
021 Virement de la section de fonctionnement				5 543,00
106 Dotations fonds divers, réserves				32 500,57
16 Emprunts		11 540,00		
TOTAL	3 000,00	162 054,00	0.00	165 054,00
	165 054,00		165 054,00	

Le Conseil Municipal

Par 19 Voix POUR
1 Voix CONTRE (M Jean FOULIER)
0 Abstention

✚ **ADOPTE** le budget primitif 2018 du service de l'eau potable comme énoncé ci-dessus.

N° 16	Délibération n° 2018-036	CCCND – Attribution de compensation 2018 – Révision pour prélèvement des charges 2017 du service ADS
-------	--------------------------	---

Monsieur le Maire rappelle le contenu de la délibération en date du 23 juin 2016 par laquelle le conseil communautaire a donné un avis favorable à la facturation du service ADS par prélèvement sur les attributions de compensation des communes utilisatrices du service.

Il rappelle que le coût incombant à chacune des communes est fixé chaque année en fonction du nombre et du type de dossiers transmis. Ainsi, et comme indiqué dans la convention d'adhésion, le prélèvement annuel sur l'attribution de compensation doit faire l'objet chaque année d'une délibération concordante du conseil communautaire et du conseil municipal.

Il indique que par délibération du 15 février 2018, le conseil communautaire a arrêté le montant à la charge de la Commune de Valencin pour l'année 2017, à la somme de 14 044 €. Il revient donc au Conseil Municipal de se prononcer sur le prélèvement de cette somme sur le montant de l'attribution de compensation 2018 de la Commune de Valencin

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

✚ **APPROUVE** le montant de la participation 2017 de la Commune de Valencin au fonctionnement du service ADS arrêté à la somme de 14 044,00 €.

✚ **APPROUVE** le prélèvement de cette somme sur le montant de l'attribution de compensation 2018 versée à la Commune par la CCCND.

N° 17	Délibération n° 2018-037	SEDI – Extension du réseau électrique pour l'alimentation du restaurant scolaire – Ajustement du plan de financement
-------	--------------------------	---

Suite à la modification du Plan de financement des travaux d'extension du réseau d'électricité pour l'alimentation du nouveau restaurant scolaire,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

✚ **PREND ACTE** du projet de travaux et du plan de financement définitif de l'opération, à savoir :

Prix de revient	:	20 387 €
Financements externes :		16 956 €
Participation de la Commune :		3 432 €
(frais SEDI + contribution aux investissements)		

✚ **PREND ACTE** de sa contribution aux investissements qui sera établie par le SEDI à partir du décompte final de l'opération et constitutive d'un fonds de concours d'un montant prévisionnel maximum de **3 228 €** (pour un paiement en trois versements : acompte de 30%, acompte de 50 % puis solde). Ce montant pourra être réajusté en fonction de la réalité des travaux et tout dépassement fera l'objet d'une nouvelle délibération.

N° 18	Délibération n° 2018-038	Eau potable – Sources gravitaires – Installation de débitmètres – Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau
-------	--------------------------	--

Monsieur JULLLIEN indique que la Commune se doit d'installer des débitmètres à la sortie de chacune des trois sources alimentant la Commune afin de contrôler que les débits prélevés correspondent aux débits de prélèvement maximum autorisés par les arrêtés préfectoraux de 2012 portant déclaration d'utilité publique des travaux de dérivation, instauration de périmètres de protection et autorisant l'utilisation de l'eau en vue de la consommation humaine.

Il indique que le montant des travaux peut être estimé à la somme de 14 452 € HT.

Ces travaux peuvent faire l'objet d'une subvention de l'agence de l'eau à hauteur de 80 % du montant des travaux.

Le plan de financement serait le suivant

DEPENSES HT		RECETTE	
Pose de débitmètres	14 452 €	Agence de l'eau	11 562 €
		Autofinancement	2 890 €
TOTAL	14 452 €	TOTAL	14 452 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- ✚ **APPROUVE** le principe de déposer une demande de subvention auprès de l'agence de l'Eau pour aider au financement des débitmètres
- ✚ **CHARGE M** le Maire de déposer auprès de l'agence de l'eau la demande de subvention et d'accomplir toute formalités rendues nécessaires

Questions diverses

SMAAVO

Monsieur le Maire indique que le comité syndical du SMAAVO a approuvé à l'unanimité le retrait de la Commune de Valencin pour les compétences assainissement collectif et non collectif.

Aménagements sportifs aux abords du stade

M JULLIEN informe l'assemblée que les travaux ont débuté à proximité du stade pour la mise en place d'un terrain multi-sports, d'un skate park et d'un jardin d'enfants. Du fait de la nature du sol et des intempéries, des analyses de sols complémentaires sont nécessaires afin de déterminer avec précisions la nature du terrassement a réalisé.

Mise en séparatif du réseau d'assainissement en amont du DO3 et Chemin de Pillery

M Jean FOULIER interpelle M JULLIEN afin de connaître la date de réouverture du Chemin de Pillery. Il indique que les riverains commencent à s'impatienter.

M JULLIEN répond qu'il est difficile à ce jour de connaître avec précision la date.

Séance levée à 19h34

Le Maire, Robert PARISSET

